**DECLARATION INTRODUCTIVE DE S.E.M. AMBASSADEUR, REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD A L’OCCASION DE LA 45ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’ EXAMEN PERIODIQUE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD**

**Genève, 30 janvier 2024**

C’est un honneur pour moi de prendre la parole en ma qualité d’Ambassadeur, Représentant Permanent de la République du Tchad auprès de l’Office des Nations Unies à Genève.

Monsieur le Président, j’aimerai d’emblée vous remercier d’assurer la présidence de cette session et je tiens à exprimer mes sincères remerciements au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme à travers les Secrétariat du Conseil des droits de l’homme et de l’Examen périodique universel (EPU) pour toutes les diligences qui ont été déployées dans le cadre de la préparation de cet examen.

Qu’il me soit permis de remercier le Secrétariat de l’EPU pour tous les efforts sans relâches déployés en vue de la préparation de cet examen du rapport.

Au nom de mon pays, j’exprime ma gratitude aux membres de la troïka composée de la délégation de l’Afrique du Sud, du Japon et de la Roumanie pour leur coopération en vue de l’élaboration du rapport découlant de cet examen.

**Monsieur le Président,**

Le Tchad accorde beaucoup d’importance à ce mécanisme d’examen périodique universel. Il me plait d’exprimer la satisfaction de mon pays de soumettre son quatrième rapport national au titre de ce quatrième cycle de l’EPU à la suite des trois précédents cycles en application des résolutions 5/1 et 16/21 du Conseil des droits de l’homme.

Conformément à l’ engagement à coopérer de manière constructive avec le Conseil des droits de l’homme et tous ses mécanismes, le Tchad se réjouit de se soumettre pour la quatrième fois au mécanisme d’évaluation par les pairs, qu’est l’Examen périodique Universel, dont l’objectif est de renforcer les mécanismes de promotion et de protection des droits humains, fondements de la préservation de la paix et de la cohésion entre les communautés ainsi que de la consolidation des acquis des actions de développement économique, social et culturel.

Nous tentons toujours de renforcer les contributions qui sont les nôtres grâce aux bonnes pratiques ventilées précédemment et c’est pour cette raison que nous venons nombreux la délégation du Tchad à la 45ème session du Groupe de travail de l’EPU reprend les représentants des trois branches officielles notamment, le Gouvernement, le Parlement et du Pouvoir Judiciaire.

J’aimerai remercier l’ensemble des Etats ayant fait part des demandes d’éclaircissements et également les délégations inscrites à la liste d’orateur.

La délégation de la République du Tchad à cette session est conduite par à Monsieur Abderahim Bireme Hamid, Ministre d’Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits Humains et est composée de Représentants du Parlement, du Pouvoir Judiciaire et de l’Exécutif.

**Monsieur le Président,**

Je voudrais à présent inviter Monsieur Abderahim Bireme Hamid, Ministre d’Etat, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits Humains, notre Chef de délégation à prendre la parole pour présenter le rapport nationale de la République du Tchad au titre de 4e cycle de l’Examen Périodique Universel.

**Monsieur le Ministre d’Etat, Garde des Sceaux vous avez la Parole.**

**Je vous remercie.**